## <u>Cas N°1:</u>

L'utilisateur souhaite faire une transaction de son compte personnel vers celui de son mari. Pour cela, il lui faut démarrer l'application pour ensuite aller sur la page de transactions. Une fois sur la page de transactions, il devra renseigner les informations nécéssaire au virement, tel que : le RIB du destinataire, son nom ainsi que le montant souhaité pour le virement. Après cela, l'utilisateur n'as plus qu'a cliquer sur le bouton d'envoie ce qui le redirige vers la page d'accueil. Et voilà, notre utilisateur à correctement effectué son virement vers le compte de son mari.



## <u>Cas n°2:</u>

En se connectant, l'utilisateur voit une transaction qu'il n'a pas fait. Il veut donc faire une opposition à cette transaction. Il va donc sur la transaction en question et appui sur "Faire opposition". Le consultant se connecte pour accepter ou non la demande d'opposition que l'utilisateur à envoyé.



